



Changements par rapport à la version 2025/26

En général

Les listes des codes actualisées sont disponibles dans le fichier zip de la rubrique « **Listes des codes et définitions** » à l'adresse suivante :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/experts/techhb-fhph.html>

Nouveautés / Changements

CH-Login remplacé par AGOV-Login

La connexion via le CH-Login au portail STUDEX disparaîtra dans le courant de l'année 2026 et sera remplacée par l'AGOV-Login. Vous êtes priés d'effectuer le changement du CH-Login vers l'AGOV-Login au plus tard avant le début du prochain relevé des étudiants, début octobre 2026. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur la page « [Passage du CH-LOGIN au AGOV-Login avec adresse e-mail inchangée — pages d'aide eIAM](#) », où la procédure est expliquée étape par étape. L'application spécialisée concernée est le portail STUDEX : <https://www.hsstat.bfs.admin.ch/hsstat/studex.html>

Calendrier désormais en format PDF

À partir de juillet 2026, le calendrier concernant les relevés figurant dans le [Manuels techniques HES/HEP](#) est disponible sous la rubrique « Manuels techniques, news et calendrier » (nouvelle sous-rubrique « Calendrier »).

Information

La « [liste des certificats de maturité gymnasiale reconnus](#) » du SEFRI sert de base aux listes de codes (05-1/CSV, 05-2/PDF, 05-3/PDF) dans le manuel technique.

Lycées manquants du canton VD (Etat juin 2026)

Les procédures de reconnaissance par la Confédération et la CDIP sont toujours en cours pour les gymnases mentionnés ci-dessous. Voici les codes à utiliser pour livrer les données des étudiants 2026/27 :

Gymnase d'Etoy : Utiliser le code 22010 du Gymnase de Nyon

Selon le canton de Vaud, en attendant d'obtenir sa reconnaissance en tant qu'établissement indépendant, le Gymnase d'Etoy fonctionne comme une annexe du Gymnase de Nyon et ses élèves reçoivent une maturité du Gymnase de Nyon.

Gymnase pour Adultes : Utiliser le code 22007 du Gymnase de Chamblandes

Selon le canton de Vaud, en attendant d'obtenir sa reconnaissance en tant qu'établissement indépendant, le GyPAd fonctionne comme annexe du Gymnase de Chamblandes et ses élèves reçoivent une maturité du Gymnase des Chamblandes.

Important : La reconnaissance des certificats d'admission est de la responsabilité de la haute école.

Veuillez également consulter à ce sujet la 'Fiche d'information : Enregistrement des écoles de maturité gymnasiale' (05-4_Notice_Enregistrement_gymMat.pdf) qui est disponible sous « Listes des codes et définitions ».